

Actualité Nantes



Les agents, qui ont travaillé au Tripode amianté, ont fait part de leurs revendications au trésorier-payeur général de Loire-Atlantique Jean-Loup Bénétou.

Amiante : anciens du Tripode toujours en colère

Les anciens du Tripode ont occupé pendant deux heures la trésorerie générale à Nantes. Ils veulent bénéficier d'une campagne de scanners.

« **Nous n'avons obtenu aucune avancée lors de la réunion fin mars au ministère des Finances. Alors, nous continuons nos actions.** » Les anciens du Tripode, cet ex-bâtiment de l'île Beaulieu truffé d'amiante, avaient déjà occupé l'Insee le 26 février. Lundi, rebelote à la trésorerie générale de Nantes : une centaine de personnes y font irruption vers 15 h.

Le Tripode a été démoli en 2005. 1 800 fonctionnaires du Trésor, de l'Insee et des Affaires étrangères y ont travaillé de 1972 à 1992, date de sa désaffectation. Depuis, les syndicats des trois administrations (1) luttent pied à pied pour faire reconnaître les dommages subis par les salariés.

Ils demandent le classement du Tripode en site amianté, afin que les salariés exposés bénéficient de départs en préretraite entre 50 et 60 ans. Ils sollicitent également un suivi médical adapté, avec une campagne de scanners. « **Nous venons interpeller le trésorier-payeur général sur ces questions** », lance Francis Judas, de la CGT de l'Insee.

Les manifestants s'agglutinent dans le hall d'accueil vitré, surchauffé par un soleil printanier. Jean-Loup Bénétou, le trésorier-payeur général de Loire-Atlantique (TPG), vient au-devant des fonctionnaires. Il leur indique d'abord que ces questions relèvent de l'administration centrale à Paris. Une réponse qui ne satisfait pas l'assemblée. « **Nous voulons avoir des réponses, clament les agents. Contactez Bercy maintenant !** » Le ton monte quand le TPG demande à la presse de quitter le hall. Il souhaite que la porte automatique ne demeure pas ouverte. Il invite une manifestante à ne pas la bloquer, l'accompagnant vers l'intérieur d'un geste de la main. Protestation de la salle.

Des scanners tout au long de la vie

La situation s'apaise ensuite. Jean-Loup Bénétou s'absente pour contacter l'administration centrale. Il revient en annonçant « **une avancée** » : « **Chaque agent peut, sur la base du volontariat, bénéficier d'une surveillance médicale avec scanner. Par ailleurs, le classement en site amianté concerne, pour l'heure, le secteur privé : une extension au public relèverait d'une loi. Le ministère des Finances a saisi celui de la Fonction publique pour examiner la situation.** » Mais cela ne satisfait pas les syndicats : « **Nous demandons une campagne de scanners, non pas sur la base du volontariat, mais systématique, et qui perdure dans le temps** », martèlent-ils.

17 h : les agents quittent la trésorerie. « **Faute de réponse, on retourne occuper l'Insee.** »

Jacques SAYAGH.

(1) CGT, CFDT, FO, FDSU (Solidaires), Unsa.

Ouest-France